

**COMPTE-RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LEVONCOURT**

SAMEDI 10 AVRIL 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Marie-Pierre VERDUN
Sylvie DAILLY
Stéphane JACQUEMET
Jérémy JACQUEMIN
Aline THIRION
Annick WILLIÉ

ÉTAIT EXCUSÉ :

Jean-Pierre JACQUEMET – Pouvoir donné à Marie-Pierre VERDUN

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Sylvie DAILLY

ODRE DU JOUR :

- ♦ Compte de Gestion 2020 (Commune et Service des Eaux et Assainissement)
- ♦ Compte Administratif 2020 (Commune et Service des Eaux et Assainissement)
- ♦ Budget Primitif 2021 (Commune et Service des Eaux et Assainissement)
- ♦ Modification statuts COMMUNAUTE DE COMMUNE (Compétence mobilité)
- ♦ ONF : Plan de chasse 2021 de la forêt communale de LEVONCOURT
- ♦ Affaires diverses.

Début de la réunion : 9 H 30

Un dossier comportant tous les documents (tableaux compte de gestion, compte administratif et primitif, devis et informations diverses) a été remis à chaque conseiller.

COMPTE DE GESTION 2020 (Commune et Service des Eaux et Assainissement)

Le conseil municipal accepte le Compte de Gestion 2020 et le Compte Administratif 2020 de la commune qui laissent apparaître un excédent de 363 219,14 € et celui du Service des Eaux et Assainissement qui laisse apparaître un déficit de 4 716,74 €

Le déficit du budget du Service des Eaux et Assainissement s'explique par les citernages occasionnés par l'important épisode de sécheresse de 2020. Une provision de 12 000 € a été intégrée au budget en prévision d'un phénomène similaire en 2021.

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le prix de l'eau.

BUDGET PRIMITIF 2021 (Commune et Service des Eaux et Assainissement) :

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le budget primitif 2021 de la commune qui laisse apparaître un excédent de 291 432,14 € et celui du service des Eaux et Assainissement qui présente un excédent de 10 570,51 €.

TAXES LOCALES :

Le Conseil a décidé de reconduire les taux d'imposition 2020 des taxes locales pour 2021 :

- Taxe foncière - bâti : 27,22 % ;
- Taxe foncière – non bâti : 2,33 %
- CFE (cotisation foncière des entreprises) : 5,06 %

A signaler que, du fait de la réforme de la fiscalité directe locale, les parts communales et départementales de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et affectées aux communes dès cette année, en compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Ainsi, la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties est transférée à la commune soit 25,72 % qui viennent s'ajouter au taux communal de 1,50 %, soit un total de 27,22 %

SUBVENTIONS :

Le Conseil Municipal a décidé d'octroyer des subventions aux associations suivantes :

- ADAPEIM : 50 €
- LES RESTOS DU CŒUR : 50 €
- LE SOUVENIR FRANÇAIS : 50 € (cette association s'occupe d'entretenir les tombes des soldats morts pendant les deux dernières guerres. Le cimetière de LEVONCOURT est concerné)
- COMITE DES FETES DE LEVONCOURT A BAUDREMONT : 150 € (cette subvention sera versée après la participation octroyée par la commune de BAUDREMONT)

▲ ▲ ▲ ▲

Au cours de la lecture des différents postes budgétaires, certaines informations ont été données :

- **ESCALIERS DE L'ÉGLISE** : la rénovation est terminée conformément aux travaux demandés mais les coulures de ciment qui souillent le trottoir sont irrecevables. Les Chantiers du Barrois ont été contactés et viendront prochainement constater notre réclamation. Il a été décidé de mettre en attente la facture tant que ce point ne sera pas réglé.
- **RESTAURATION DES STATUES** : Monsieur Denis MELLINGER est venu chercher les deux statues et la restauration est en cours. Il faut maintenant réfléchir à leur réinstallation et au type de support à choisir (socle en bois ou stèle en pierre par exemple).
- **CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS** : le 3 mars dernier, une réunion a eu lieu avec Monsieur FRANCOIS, Président du REFUGE DE CATHY (SPA). Une campagne de stérilisation des chats est à l'étude. Contact a été pris avec les fondations

BRIGITTE BARDOT et *30 MILLIONS D'AMIS* qui pourraient participer au financement de cette action. La stérilisation d'un mâle, à la base, coûte 90€ et 150 € pour une femelle. L'étude et les contacts vont se poursuivre. Un arrêté devrait être pris prochainement pour sensibiliser les habitants à ne pas nourrir les chats sur la voie publique.

- **LOCATION D'UNE IMPRIMANTE MULTIFONCTION** : Suite à une panne conséquente du copieur du secrétariat de mairie, la commune a souhaité remplacer l'ancien matériel via une location avec NEOEST (maintenance et consommables inclus)
- **TRAVAUX DE VOIRIE** : Dérasement Haut de la Côte de Bâne / Route d ERIZE-SAINT-DIZIER réalisé fin 2020 par l'entreprise GOUVERD : il a été constaté que des morceaux de terre se soulèvent. Madame le Maire va contacter l'entreprise GOUVERD afin qu'une solution soit apportée à ce problème.
- **TRAVAUX VOTÉS AU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FÉVRIER 2021** :
 - ♦ CHEMINS COMMUNAUX : on ne connaît pas encore la date des travaux mais il sera demandé à l'entreprise CHARDOT d'éviter la période de moisson et celle des ensilages. Il est aussi demandé de revoir le devis dans le détail concernant le rebouchage des autres trous ;
 - ♦ PLACE DU VILLAGE : une demande de subvention est en cours, les travaux ne peuvent pas encore démarrer ;
 - ♦ POINT AGRICOLE : le chantier d'installation des gaines pour le déploiement de la fibre passe à cet endroit ; il faut donc attendre la fin des travaux pour que l'entreprise CHARDOT puisse intervenir.
- **DOSSIER EAU ET FORAGE** : un dossier « *APPEL A PROJET - ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE - SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE* » est en cours de constitution. La commune espère obtenir des aides financières du CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MEUSE et de l'AGENCE DE L'EAU – SEINE-NORMANDIE pour aménager la station de pompage et améliorer les conditions d'éventuels citernes.
 - Un devis a été demandé à la Société RAFFNER pour des aménagements du forage actuel et pour la mise en conformité de certains équipements (échelle fixe par exemple) ;
 - Un questionnaire sera remis prochainement aux Levoncourtois pour connaître les installations existantes en matière de récupération d'eau et les besoins éventuels. Le but est de montrer au CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MEUSE les actions menées par la commune en parallèle pour réduire la consommation d'eau.

DÉLIBÉRATIONS :

- **Modification statuts CODECOM - Compétence Mobilité**

Le Conseil Municipal a accepté de transférer la compétence Mobilité à la CODECOM DE L'AIRE A L'ARGONNE et qu'elle devienne Autorité Organisatrice de Mobilité (AOM) Locale. La compétence mobilité est définie comme la capacité à organiser six grands services : transport public à la demande, transport scolaire, mobilité solidaire, voiture partagée, mobilités actives, transport public régulier.

– ONF : Plan de chasse 2021 de la forêt communale de LEVONCOURT

Le Conseil Municipal a accepté le plan de chasse proposé par l'ONF : « Le Conseil Municipal, le locataire du droit de chasse et l'ONF estiment que l'équilibre faune/flore et que les intérêts forestiers sont dégradés. »

Une réunion avec l'ONF et les communes ayant des parcelles boisées sur le massif 38 a été provoquée suite à l'évolution grandissante de la population des cerfs sur ce massif.

Les communes concernées, LEVONCOURT, BAUDREMONT, COURCELLES-EN-BARROIS, GIMECOURT, LIGNIERES-SUR-AIRE, VILLOTTE-SUR-AIRE ont été avisées de l'augmentation très inquiétante des cervidés. Cet état de fait risque d'entraîner à terme la disparition de certaines essences mais aussi d'engendrer des dégâts sur les arbres et l'altération de la qualité du bois par lui-même. Il y a aussi de grands risques de transmission de maladies aux bovins...sans oublier les accidents de la circulation provoqués par ces bêtes.

Notre contribution à traiter ce problème se résume pour l'heure, et parce que c'est maintenant que sont établis les plans de chasse, à demander que le nombre d'individus prélevés soit augmenté en conséquence.

Une sortie ONF est prévue samedi 24 AVRIL prochain avec les élus de LEVONCOURT et les agents de l'ONF pour la présentation du massif et des postes d'agraineage.

Une sortie avec les Levoncourtois est prévue en SEPTEMBRE 2021.

QUESTION DIVERSES :

- VENTE DE BOIS à façonner : prix établi à 4 € le stère. 3 personnes inscrites ;
- EAU : Certains habitants relatent la forte odeur d'eau de Javel depuis quelques temps. Des contrôles vont être faits : Madame le Maire rappelle qu'elle aimerait être informée de suite dès qu'un problème de ce genre se présente ;
- APPORT DE TERRE près de la réserve incendie : Remarque a été faite sur la qualité inadaptée de la terre rapportée ;
- QUADS sur les chemins communaux : Madame le Maire va faire un rappel à l'ordre aux personnes qui endommagent les chemins par des dérapages et freinages inappropriés ;
- OUVERTURE du point d'eau agricole le 2 AVRIL 2021.

▲ ▲ ▲ ▲

OPÉRATION « VILLAGE PROPRE » SAMEDI 8 MAI 2021

(en application des règles sanitaires qui seront en vigueur à cette date)

▲ ▲ ▲ ▲

Fin de la réunion : 12 H

Prochaine réunion du CONSEIL MUNICIPAL : vendredi 2 juillet 2021 à 20 h 30.